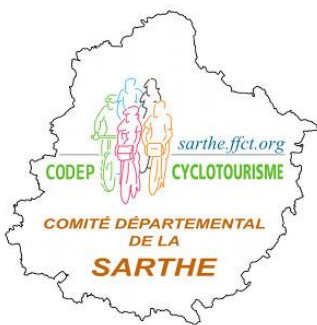




Fédération Française de
Cyclotourisme



Comité Départemental de Cyclotourisme de la Sarthe

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 11 décembre 2025 à la Maison des Sports du Mans (les membres des commissions y ont été invités)

Présents : Alain Martin, Bernard Migot, Catherine Broquet, Gilbert Paillette, Patrick Vimont.

Absents excusés : Mireille et Nicolas Touchard.

Approbation du CR de la dernière réunion :

Ce compte rendu de la réunion du 9 octobre 2025 est validé.

Point comptable au 9 décembre:

- 1392,72 € sur le compte courant
- 33264,08 € sur le livret

Pas de nouveau versement de subvention.

Rapports de différentes commissions :

Commission formation :

- 6 stagiaires motivés et 4 formateurs à la dernière formation d'animateurs clubs.
- L'enquête sur les besoins en formations n'a obtenu que 2 réponses (du CCL et des Cyclos Castéloriens).
- Bernard a suivi une formation Word Press à Nantes le 6 décembre pour pouvoir gérer le site du coreg, Gilbert, qui a déjà une bonne expérience du sujet, a aussi reçu les documents fournis par le formateur (le webmaster de la Vendée) pour pouvoir gérer le site du codep.
- Le CD donne son accord pour payer à Catherine une formation du CROS sur Excel.
- Les formations PSC1 seront remboursées sur la base de 45 € par stagiaire.
- Les contenus des diverses formations seront précisés à la prochaine Réunion des Clubs.

Commission jeunes :

Des dates manquent pour les jeunes au calendrier actuel du codep, elles devraient être rapidement fixées.

Il faudra intensifier la communication sur la nécessité de faire venir des jeunes dans les clubs.

Commission sécurité :

- L'ACT de Changé pourra proposer des places dans une formation PSC1 prévue s'il n'arrive pas à faire le plein avec ses adhérents.
- La commission sollicite les clubs pour lui signaler des endroits où la pose de nouveaux panneaux sur les dépassements de cyclistes par des voitures serait judicieux.

- Alain a reçu un exemplaire de l'évolution 2025 de la Charte Cyclable de notre fédération.
- Il fera une demande de test d'un nouveau marquage au sol destiné à faciliter le passage des cyclistes sur un giratoire.
- On se demande quel est le suivi de l'application Suricate...

● Commission photo :

Le règlement des concours photos 2026 est validé par le comité directeur avec une nouveauté : une récompense sera attribuée également au club classé 2^{ème}. Ce règlement sera commenté à la prochaine Réunion des Clubs puis diffusé.

● Commission longues distances :

- L'étape cyclo du Pays de la Loire Tour pourrait changer de département chaque année et donc se dérouler en Sarthe prochainement.
- La Route des Monts est laissée de côté pour l'instant mais la Randonnée des 7 Cols devrait être relancée.
- Il faut mutualiser les idées et les efforts !

Réunion des Clubs 2026 :

- Le calendrier départemental est pratiquement finalisé.
 - SRAV : pas de retour des clubs pour l'instant.
 - La subvention du codep pour le club recevant l'AG du codep passe à 200 €, dès l'AG 2025.
- Les idées originales des clubs pour promouvoir le cyclotourisme sont subventionnables par le codep, en parler à son CD...
- Bien entendu, les mesures habituelles d'aide du codep en faveur des jeunes, des féminines, des personnes en situation de handicap sont maintenues.
- L'AG 2026 du codep aura lieu à La Ferté-Bernard, si possible le 14-11.
 - Le séjour d'été prévu à Cambrils est maintenu, une assurance annulation est recherchée.
 - La Semaine Fédérale de Château-Gontier sera présentée à l'aide d'une courte vidéo.
- Le challenge des clubs, mis en place par le coreg pour leur participation à cette SF, sera présenté.
- Présentation des récompenses aux lauréats des concours photos.
 - Le Challenge des Clubs est abandonné, il est trop lourd à gérer et ne semble pas être équitable malgré les efforts faits dans ce sens.
 - La campagne « Mai à Vélo » relayée par notre fédération est à relancer. On en reparlera.
 - Le projet de création d'un groupe WhatsApp pour les clubs est abandonné mais des groupes éphémères pourront être créés selon les besoins.

Questions diverses :

- Dates des réunions du CD en 2026 :
9 mars – 24 juin – 12 octobre – 14 décembre.
- AG 2026 du coreg à St-Barthélémy-d'Anjou, près d'Angers le 21 novembre. Le codep indemniserait le déplacement d'une voiture par club s'y rendant. Pour l'AG 2025 (en Vendée), cette indemnité est fixée à 60 €.
- Réunions des Clubs le mercredi 14 janvier 2026 à partir de 17h à la Maison des Sports,
le samedi 16 janvier 2027.

Le secrétaire : Bernard Migot

Le président : Gilbert Paillette